

François Fillon inaugure les nouveaux locaux de l'Institut de Physique du Globe de Paris le lundi 11 octobre 2010.

Madame la ministre,

Monsieur le directeur,

Cher Claude ALLÈGRE et il me permettra à travers lui de citer tous les chercheurs qui sont ici, mais j'ai un lien particulier avec Claude ALLÈGRE. Je lui ai remis la médaille d'or du CNRS il y a quelques années et cela a été l'occasion d'une confrontation républicaine virile, mais dont je garde un bon souvenir.

Si j'ai tenu à me rendre ici, dans les nouveaux locaux de l'Institut de Physique du Globe de Paris, c'est évidemment pour rendre hommage à un grand établissement, de réputation mondiale. Mais c'est aussi pour réaffirmer ma conviction que l'avenir de la France se joue dans la recherche scientifique.

Je ne dissocie pas les valeurs qui sont communes à la recherche et à un État démocratique moderne : l'affirmation de la raison contre les peurs véhiculées par l'obscurantisme, la liberté de penser, d'imaginer, de douter, de créer. La rigueur et l'honnêteté sans lesquelles il n'est pas de démarche intellectuelle tournée vers la vérité. L'État, qui est lui-même un héritage de la pensée, n'est grand que s'il reste au service des destinées spirituelles de l'humanité; que s'il veille, autrement dit, à la continuité, à la sérénité, au désintéressement de la recherche.

Ce lien entre pouvoir public et pouvoir intellectuel, je n'ignore pas qu'il puisse donner lieu, dans la pratique, à des malentendus. Dans un monde marqué par des logiques de court terme, par l'emprise du matérialisme, par le règne du spectacle, les chercheurs redoutent que la noblesse des fins qu'ils poursuivent ne soit plus comprise, ou pire, qu'elle soit trahie. Ils redoutent que l'État ne soit gagné, à son tour, par des visées utilitaristes qui le rendraient sourd aux conditions spécifiques que requiert la poursuite de leurs travaux.

Évidemment, l'État est attentif aux bénéfices concrets que la société peut retirer des activités de recherche.

D'ailleurs, c'est le contraire qui serait étonnant. Et sans doute aucun chercheur, quel que soit son domaine, n'est-il indifférent aux applications qui pourraient être tirées de ses travaux, à court ou à long terme. Ce qui caractérise la recherche fondamentale, c'est, à vrai dire, moins l'absence d'applications que la difficulté à saisir, sur le moment, des applications possibles, lesquelles seront d'autant plus différées, d'autant plus surprenantes, et d'autant plus puissantes que le domaine touché aura été, précisément, fondamental.

J'ai toujours défendu la recherche pour la recherche, la recherche sans finalité prédéterminée, sans jamais l'opposer à la recherche appliquée. J'ai toujours défendu la liberté qui lui est nécessaire: liberté de cultiver le doute, d'être ouvert à l'imprévisible, et même, disons-le, de rencontrer des impasses, au fond desquelles jaillissent parfois des lumières inattendues.

Vous savez bien qu'on ne trouve pas toujours ce que l'on cherchait; et que l'on trouve parfois ce que

l'on ne cherchait pas. Les recherches les mieux fléchées ne sont pas toujours les plus fécondes. Et c'est l'honneur de la science elle-même d'avoir appris à se méfier de ses propres certitudes, de ses réflexes, des vérités acquises. Georges Charpak qui nous a quittés il y a quelques jours, et je voudrais, ici à l'occasion qui m'est donnée saluer à nouveau sa mémoire, rappeler, je le cite, l'espèce de « bricolage » qu'il y avait dans ses travaux. Il faut faire la part de la modestie ou de l'ironie dans ces propos, mais entendre aussi la nécessité du tâtonnement que la science inclut dans ses démarches et demande à voir respecter.

Est-il contradictoire de respecter la manière dont la science se fait et de vouloir qu'elle participe à l'ensemble de notre ambition nationale ? Naturellement pas, car ce n'est pas en lui déniait ses spécificités que l'on permettra à la recherche de déployer ses potentialités au bénéfice de notre pays. Est-il contradictoire de laisser aux chercheurs la liberté qui leur revient et de définir en même temps de grandes orientations stratégiques ? Je ne le crois pas, car ce sont évidemment les chercheurs eux-mêmes qui connaissent leurs objets, qui savent où se trouvent les enjeux, et c'est auprès d'eux que la puissance publique doit définir ses priorités.

Je veux affirmer devant vous notre attention à l'esprit de la recherche. Et je veux affirmer l'engagement que l'État consacre aux moyens qui lui sont dus. Nous en prouvons l'ampleur au moment même où nous devons limiter nos dépenses publiques, en mettant le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche à part de cette discipline nécessaire.

Ce budget a été sanctuarisé; il a même augmenté, et cela au nom de la dignité de la recherche, au nom des enjeux qu'elle revêt pour notre pays face à la compétition internationale, au nom de la croissance que nous pouvons attendre d'une recherche confortée dans ses ressources et dans ses missions.

La crise n'a en rien modifié l'ambition centrale qui était la nôtre. Elle l'a rendue plus urgente. Cette ambition, c'est la compétitivité. Cette compétitivité grâce à laquelle nous devons sortir au plus vite de la crise, cette compétitivité que, crise ou pas crise, devait être rendue à notre pays, elle passe par deux choses qui ne sont nullement contradictoires: la réduction des dépenses d'une part et les investissements de l'autre. L'enseignement supérieur et la recherche sont au premier rang, je l'ai entendu dans votre discours Monsieur le directeur, des priorités définies pour le grand emprunt national, que nous sommes en train de mettre en place et dont il y a une semaine, j'installais à Matignon le comité de surveillance qui est, comme vous le savez, présidé par Alain Juppé et Michel Rocard.

35 milliards d'euros seront consacrés à des investissements d'avenir. Sur ces 35 milliards, 19 iront directement à l'enseignement supérieur, à la formation et à la recherche. Ces financements – contrairement à ce que j'ai pu entendre ici ou là – ne vont pas compenser de prétendues restrictions ! Ils viendront en supplément des financements ordinaires. Ils seront apportés en grande partie sous la forme de dotations en capital. Je pense que c'est la première fois en France, en tout cas à cette échelle que des institutions de recherche vont recevoir une dotation en capital, alors que, vous le savez bien,

c'est déjà chose courante dans les grands centres universitaires internationaux. Or, la dotation en capital, c'est la garantie de la régularité, de la récurrence, de la pérennité des ressources sans lesquelles l'autonomie ne peut évidemment trouver pleinement son sens.

Les financements de l'emprunt national misent sur l'excellence, à travers la sélection des projets et des initiatives. Certains s'en inquiètent. Je ne conçois pas que l'excellence puisse apparaître comme une menace pour l'ensemble de notre système. Elle imprime une dynamique qui bénéficie à toutes ses structures. Et elle marque un changement dans notre modèle.

Longtemps, vous le savez bien, nous avons multiplié les petites universités, un peu partout en France. Il y avait d'ailleurs quelque chose de noble dans l'idée que chaque parcelle du territoire devait avoir son université. Mais c'était une manière de mettre la recherche au service d'enjeux qui lui étaient étrangers. C'était ignorer l'importance qu'il y a, pour un centre de recherches, à peser dans le contexte international. Notre modèle a changé, et je crois qu'il est plus conforme au rayonnement de notre pays et qu'il est plus conforme aussi aux exigences de la recherche elle-même.

Ces évolutions ne sont pas nées d'hier. J'ai l'honneur d'en être plusieurs fois l'acteur. Je les ai toujours observées avec la plus grande attention. Il y a eu, à la fin des années 90, Claude ALLÈGRE s'en souvient, Université 2000 puis l'université du 3<sup>e</sup> Millénaire et la mise en place du LMD. Il y a eu, en 2005, l'installation de l'Agence Nationale de la Recherche, et en 2006, la Loi de programme pour la recherche, qui a créé les PRES et l'Agence d'Évaluation de la Recherche et l'Enseignement Supérieur. Il y a eu la loi Liberté et Responsabilité des Universités et le Plan Campus en 2007, conduits par Valérie PÉCRESSÉ. Et il y a en ce moment les investissements d'avenir.

Souvent, les réformes que je viens de rappeler ont été critiquées, quels que soient, d'ailleurs, ceux qui les portaient. Certaines ont suscité des protestations, des manifestations, des moments de crise. Des menaces extravagantes étaient brandies. Les rumeurs les plus folles couraient. Les intentions les plus noires étaient prêtées aux gouvernants. La mort du CNRS ! La livraison – pieds et poings liés – de la recherche aux intérêts privés ! La dilution de toute pensée désintéressée dans une société dominée par le profit et la consommation ! En toute honnêteté, je ne vois nulle part le commencement de la réalisation de ces sombres prédictions. Elles ne servaient pas toujours, en vérité, l'honneur de la recherche fondamentale, mais des intérêts politiques à peine dissimulés. Mais souvent, elles exprimaient, de bonne foi, une inquiétude existentielle sur la place de la recherche dans la société française aujourd'hui. Il y a eu aussi des moments de dialogue et de concertation. Je me souviens des Etats généraux de la recherche, à Grenoble en 2004, qui avaient suivi le grand mouvement des chercheurs de l'année précédente. Dans leur continuité, j'avais préparé la loi de programme pour la recherche. Les Etats généraux préconisaient la création de pôles d'enseignement supérieur et de recherche ; nous les avons institués. Je me souviens aussi qu'ils demandaient la récurrence des crédits, et c'est cette récurrence que les modalités innovantes de l'emprunt national, avec la dotation en capital, vont assurer en tout cas aux institutions qui en bénéficieront. La succession des réformes,

depuis une quinzaine d'années, ne s'est pas faite sans heurts. Mais si l'on se retourne sur les années passées, ce qui apparaît, c'est plutôt une continuité, c'est une cohérence, c'est le dessin progressif d'une architecture.

Une sorte de révolution silencieuse, assourdie en tout cas par le souvenir des polémiques et des luttes, s'est faite dans notre université. Peu à peu, ces réformes l'ont transformée. Elles ont créé les conditions d'une dynamique nouvelle. Et malgré les malentendus, les tensions, les chercheurs s'en emparent et en mesurent, en tout cas je le crois, les bénéfices.

Que voulions-nous faire, sinon remédier aux faiblesses et aux entraves qui freinent les ambitions des chercheurs eux-mêmes ? Je veux rappeler une évidence : politiques et chercheurs partagent la même volonté fondamentale, celle de la force de notre recherche. Et réformer la recherche française, c'est vouloir que son avenir soit à la hauteur de son histoire. Ça n'est certainement pas la stigmatiser. Ce n'est pas ignorer ses succès, encore plus remarquables lorsqu'on les rapporte au poids démographique de notre pays.

Dans les années 90, trois prix Nobel de physique et deux médailles Fields. Dans les années 2000, un prix Nobel de physique, un prix Nobel de chimie, deux prix Nobel de médecine, et quatre médailles Fields, parmi lesquels je compte celles qu'ont obtenues, il y a quelques semaines encore, Cédric Villani et Ngô Bảo Châu.

Nous avons longtemps eu et nous avons toujours, en France, des personnalités scientifiques qui s'imposent sur la scène internationale. Mais les règles de la mondialisation privilégient aussi le poids des structures et doivent nous inciter à faire rayonner nos propres institutions. Je sais qu'elles ont prouvé leur valeur; qu'elles ont garanti à beaucoup les conditions d'une recherche libre qui a donné des résultats glorieux; qu'elles ont été attractives et savent l'être encore. Mais il faut qu'elles puissent continuer à l'être demain.

En se mondialisant, la recherche a accru les phénomènes de mobilité et de concurrence. Comment pourrions-nous attirer les chercheurs étrangers ? Tout le monde ne peut pas mettre à leur disposition une terrasse avec une vue magnifique sur Paris ! Comment pourrions-nous garder ceux que nous avons formés, s'ils se voient offrir, ailleurs, des laboratoires mieux équipés, des conditions de recherche plus sereines, des conditions de vie plus gratifiantes, en un mot, une reconnaissance plus grande de leurs talents et de leurs attentes ?

A quel rang se maintiendra la recherche française, si nous renonçons à toute remise en cause, et si, autour de nous, les grands pays développés renouvellent constamment leurs efforts avec la conscience stratégique, la souplesse et la réactivité qui leurs sont propres, tandis que les nations émergentes aspirent légitimement à prendre leur part dans la découverte et l'innovation, et nous talonnent déjà ?

Je ne veux pas que nous laissions mourir nos ambitions au nom des grandeurs de notre passé. Notre volonté d'être au plus haut niveau est incompatible avec le refus de considérer les canons internationaux qui s'imposent aujourd'hui, et les défis auxquels ils nous confrontent. Je sais, comme

vous le savez, que les classements internationaux ne sont pas l'alpha et l'oméga de la recherche; que les chercheurs perçoivent eux-mêmes très bien où ils se situent dans leurs domaines; et qu'ils se réfèrent à des critères plus adéquats que ne traduisent pas ces classements. La pression médiatique qui naît de leur publication ne doit pas égarer nos orientations stratégiques. Elle ne doit pas se substituer aux attentes de la communauté, même des chercheurs.

Mais en même temps nous devons veiller à la force des nouvelles concurrences qui s'expriment et qui, d'une certaine façon, sont préfigurées à travers ces classements. Et nous ne devons pas nous priver, par orgueil ou par insouciance, de faire reconnaître la réalité de nos succès devant l'opinion internationale. En un mot, nous ne devons pas avoir peur d'être visibles.

Mesdames et Messieurs, la définition d'une politique de recherche appartient aux missions fondamentales de tout gouvernement qui ne peut, par principe, se résoudre à accompagner le déclin d'un pays dont il assume l'histoire et la grandeur. La recherche demeure, comme aux temps du général de Gaulle, un outil de souveraineté, c'est-à-dire de puissance, d'indépendance, de rayonnement. Mais je sais aussi que la vocation d'un chercheur implique autre chose que la volonté de défendre une bannière nationale. A travers leurs rivalités pacifiques, les nations sont solidaires dans l'accomplissement des ambitions humaines les plus fondamentales, celles du progrès et celles de la vérité.

Ce sont également des enjeux politiques, parce que ce sont eux qui expriment les finalités d'une société exemplaire, soucieuse de prendre sa part à l'établissement d'un monde meilleur.

Nous voulons que la France soit l'un des acteurs principaux du nouveau développement mondial, dont la concurrence est un aspect sans en être la finalité profonde. Sans doute ne plaçons-nous plus dans le progrès la même foi – certains diraient « la même naïveté » – que dans les siècles précédents. Aux rêves que portait la science et qu'elle porte toujours, se mêlent désormais des inquiétudes. Devant les nouvelles avancées de la connaissance, nous cherchons à discerner les espoirs et les risques qu'elles peuvent comporter. La question n'est plus seulement de savoir ce que nous pouvons faire, mais aussi ce que nous devons faire. Je crois profondément que ce nouveau rapport au progrès n'est pas un renoncement au progrès – contrairement à ce que soutiennent certains courants de pensée. Plus que jamais, nous devons nous défier des raccourcis et des opinions établies. Plus que jamais, nous devons privilégier le questionnement et le temps dû à la réflexion.

Ce nouveau rapport au progrès implique de multiplier l'échange et la diffusion des savoirs. Il nous incite à affiner nos perceptions et nos jugements auprès des sciences humaines et sociales, qui interrogent les fondements de notre morale et de notre métaphysique, la diversité des civilisations et des manières de vivre, passées ou présentes, les formes d'expression les plus hautes de la beauté et de la complexité de l'existence.

Entre la recherche scientifique et la société, le lien dialectique se renforce. Les questions les plus essentielles ne peuvent être traitées à l'écart de toute responsabilité collective. Chacun doit avoir les

moyens d'y prendre sa part. Une société de progrès implique de connaître et de faire connaître les processus de connaissance eux-mêmes.

Mesdames et Messieurs, c'est dans la recherche que se jouent la croissance de notre économie et l'esprit de notre société. Nous nous engageons pour ses moyens. Nous modernisons ses institutions en les renforçant. Nous voulons qu'elle puisse s'exercer dans des conditions qui soient dignes des enjeux qu'elle porte, qui soient dignes de ceux qui s'y consacrent, qui soient dignes de créer de nouvelles vocations, dignes d'éveiller le respect ou même l'admiration des chercheurs étrangers. Ces efforts sont en train de porter leurs fruits. L'avenir en établira, en tout cas j'en ai la conviction, toute la portée. Je vous remercie.